



PRIX 2016
**ENERGIES
CITOYENNES**

Garges-lès-Gonesse mise sur l'engagement citoyen

Lauréate des Prix Energies Citoyennes dans la catégorie « de 20 000 à 100 000 habitants », la ville de Garges-lès-Gonesse, dans le Val-d'Oise, s'appuie sur ses habitants pour poursuivre ses démarches vertueuses pour l'environnement.

A Garges-lès-Gonesse, les agents communaux sont incités à adopter des comportements vertueux pour l'environnement. Ils sont sensibilisés au projet d'Agenda 21 dans une rubrique dédiée du journal interne, ainsi qu'aux bonnes pratiques à adopter au quotidien. La mairie s'équipe peu à peu de véhicules hybrides ou électriques. Un véhicule destiné à l'entretien des espaces verts est 100 % électrique.

Les habitants acteurs de la démarche

Ce n'est pas tout. « Les habitants sont aussi acteurs de la démarche en faveur de l'environnement, aux sens propre et figuré », souligne Nicolas Hénault, directeur de cabinet du maire, Maurice Lefèvre. En effet, l'action innovante qui a retenu l'attention du jury des Prix Energies citoyennes est la réalisation de six mini-clips de sensibilisation, mis en ligne sur le site de la ville sous la bannière « Soyons éco-fûtés ! ». Des Gargeois y font la promotion des gestes éco-responsables: comment éviter le gaspillage de l'eau, du chauffage, de l'électricité, etc., font partie des thèmes abordés.

La ville soigne ses espaces verts. En mars 2016, des jardins familiaux ont été ouverts.

Et Garges fabrique son miel ! Le service jeunesse a mis en place

des ruches, qu'il gère avec un apiculteur. La première récolte, en septembre, a été fructueuse : près de 100 kilos de miel ont été recueillis ! Les jeunes générations sont ainsi sensibilisées à la nature et à la biodiversité.

Des bâtiments HQE dès 2004

Garges-lès-Gonesse a été pionnière en matière d'efficacité énergétique. En 2004, dans le cadre du Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU 1), les premiers immeubles à Haute qualité environnementale (HQE) ont vu le jour dans le quartier de la Muette, qui a été totalement reconfiguré et labellisé éco-quartier la même année.

« Dès qu'un bâtiment public est requalifié, nous intégrons les économies d'énergie, ajoute Nicolas Hénault. Pour la requalification de l'hôtel de ville, nous recourons aux nouvelles technologies afin de surveiller les consommations ».

Des travaux d'isolation sont systématiquement entrepris. Enfin, la conversion progressive de l'éclairage public aux ampoules LED permet de substantielles économies pour le budget de la ville.



Bâtiment BBC



Biodiversité
Extraction du
miel

TÉMOIGNAGE

Nicolas Hénault, directeur de cabinet
du maire

« L'Agenda 21 est co-construit par les
habitants, les agents et les élus »



« La stratégie de la ville s'appuie sur l'engagement des habitants. C'est la volonté du maire depuis le départ. Les mini-clips de sensibilisation montrent qu'ils sont concernés au quotidien. Ces outils permettent aux Gargeois de s'approprier les conseils reçus. L'Agenda 21 est en co-construction avec les habitants, les agents et les élus depuis dix-huit mois. La délibération devrait intervenir en janvier. Dans chaque service de la ville, un agent « ambassadeur de l'Agenda 21 » a été nommé.

Les habitants se montrent enthousiastes pour poser le diagnostic et concevoir les fiches-actions.

Les Prix Energies Citoyennes nous encouragent tous à poursuivre dans cette voie. A long terme, nous avons le projet de valoriser notre patrimoine d'espaces verts, qui couvrent un tiers de notre territoire, avec des aménagements favorisant la biodiversité. »